

M.

le 26 mars 2012

A l'attention de la rédaction de l'émission
« Envoyé spécial » France 2.

Objet : Suggestion de reportage sur le diesel et la santé publique.

Madame, Monsieur,

Fidèle téléspectateur de votre émission, je me permets de vous adresser ce courrier de suggestion sur le thème de la santé publique et le diesel :

Plusieurs études, notamment celle de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET) publiée en 2009, ont mis en évidence le caractère particulièrement nocif de la motorisation diesel pour la santé humaine. L'émission des gaz NO₂ (dioxyde d'azote) et les particules fines dont celle-ci est fortement émettrice ont été soulignées. Or, en France actuellement près de trois véhicules sur quatre fonctionnent au diesel. Le bonus écologique basé sur un unique calcul du Co₂ (gaz à effet de serre non nocif) et les allègements fiscaux sur ce carburant, notamment pour les entreprises, encouragent toujours plus le développement de cette motorisation.

Les épisodes de plus en plus fréquents de dépassements des seuils d'alerte à la pollution (visant ces mêmes polluants) comme actuellement dans les principales agglomérations française poussent à nous interroger. En ce qui concerne la région parisienne, à titre d'exemple, le rapport publié par Airparif pour l'année 2011 est accablant.

De plus en plus de journalistes et de spécialistes de ces questions mettent en relation le caractère outrancier du diesel et cette situation de pics de pollution en alertant des effets sur la santé publique. Cette motorisation est d'ailleurs interdite ou fortement régulée dans de nombreux pays, comme au Japon ou en Amérique du Nord.

A ma connaissance ce sujet n'a pas encore été diffusé dans votre émission. Envisagez-vous de le traiter ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.